Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D07-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Naizin sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, M. DOLO Jean-Noël, M. FRANCOIS Patrice, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, M. LE MOING Christophe, Mme LE NEDIC Jeanne, Mme LEVINÉ Christelle, M. ONNO Jean-Marc, M. SAMY Hugues

Absentes ayant donné procuration :
Mme LE CLEZIO Nelly à Mme GUEHENNEUX Fanny
Mme ROBIC Fabienne à Mme JEHANNO Emma

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	17
nombre d'absents	7
nombre de votants	19
procurations	2
Quorum	**13**

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

Secrétaire de séance : M. ONNO Jean-Marc

****

2026-D07 - Echanges de parcelles avec les propriétaires des parcelles AA 601 et 602 et YI 149 et 150 situées à la Métairie à Naizin

Considérant la consultation des Domaines réalisée le 6 janvier 2026 ;

M. CORRIGNAN annonce que suite à la validation par le conseil Municipal le 12 septembre 2025 du projet d'aménagement de logements par Morbihan Habitat rue de la Métairie à Naizin, il a été proposé aux propriétaires voisins un échange de parcelles afin d'éloigner le passage des véhicules de leur habitation. Pour ce faire, la collectivité devra créer une nouvelle entrée.

La commune est copropriétaire des parcelles AA 601, AA 602 et YI 149, il a donc été proposé de leur céder la propriété entière de ces parcelles, ainsi qu'une partie de la

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D07-DE

parcelle YI 150. La superficie totale est d'environ 70m² (YI 150 : 23m² ; AA 601 : 33m² ; AA 602 : 1m² ; YI 149 : 13m²), un bornage sera nécessaire afin de définir les limites et la superficie des parcelles cédées. Les frais inhérents à la cession des parcelles, notamment les frais de bornage et de notaire, seront supportés par la commune. Il est proposé une cession à l'euro symbolique.

Pour rappel, un accord de principe avait été approuvé par le Conseil Municipal le 17 octobre 2025 en questions diverses.

Il est précisé qu'un bornage sera nécessaire pour diviser la parcelle YI 150.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider la cession des parcelles AA 601, AA 602, YI 149 et une partie de la parcelle YI 150 situées rue de la Métairie à Naizin à M. LE MOAL et Mme DA SILVA ;
- De valider la cession des dites parcelles d'une superficie d'environ 70m² (YI 150 : 23m² ; AA 601 : 33m² ; AA 602 : 1m² ; YI 149 : 13m²), le bornage réalisé confirmera la superficie exacte ;
- De valider la cession des parcelles à l'euro symbolique ;
- Que les frais de bornage ainsi que les frais inhérents à cette vente seront supportés par la commune ;
- De donner pourvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 30/01/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
ONNO Jean-Marc

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)